

Licenciement dans la Fonction publique : le ministre dérive complètement !

MONTREUIL > 10 AVRIL 2024

COMME SI le contentieux n'était pas suffisamment lourd ! Stanislas Guerini choisit d'en rajouter une couche. Après une réunion le matin durant laquelle il a confirmé les choix d'austérité du pouvoir exécutif et refusé d'accéder aux demandes unanimes des organisations syndicales, notamment des mesures générales d'augmentations salariales, c'est à nouveau dans les médias qu'il a livré en premier ses intentions.



« Je veux qu'on lève le tabou du licenciement dans la Fonction publique ».

Pour un ministre qui, dans le même temps, ne cesse de clamer son amour des agent·es de la Fonction publique, on appréciera !

Pour un ministre qui professe, à qui veut l'entendre, son attachement au dialogue social, on notera la duplicité ! **Pas un mot, pas la moindre allusion le matin même devant l'ensemble des syndicats...**

La CGT saura en tirer les conséquences.

Sur le fond, que le ministre se rassure : le licenciement des fonctionnaires n'est pas un tabou et **des dispositions existent déjà** pour traiter les situations incriminées.

Mais qu'en plus de détériorer le pouvoir d'achat des personnels et de vouloir creuser les inégalités, Stanislas Guerini mette ainsi l'accent sur une ultra-minorité de salarié·es problématiques en dit long sur ce qu'il pense réellement des services publics et de celles et ceux qui y travaillent au quotidien.

Il s'agit là de propos méprisants et démagogiques.

Décidément, sur le fond comme sur la forme, le ministre confirme qu'il n'apprécie ni les fonctionnaires ni la démocratie sociale !

Raison de plus pour élever le rapport de force afin d'imposer d'autres choix politiques porteurs de progrès pour les missions publiques, les usagers et les agents.